

PROCES VERBAL DE SEANCE DU 05 DECEMBRE 2016 Feuillet 2016-024

L'an 2016, le 05 Décembre, à vingt heures trente,
LE CONSEIL MUNICIPAL, dûment convoqué par Madame le Maire le 29 Novembre 2016, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Mme Christine SOUVAY, Maire.

Membres Présents: SOUVAY Christine - VINEL Jean-Paul - CHRISMENT Stéphane - PHILIPPE Véronique - GRANDJEAN Marcelle - VAIREL Pierre-Alexandre - MARTIN Stéphane - FESCIA Grégory - MANGIN Doriane - HERMANN Alain - ORBAN Jean-Louis - HEMARD Sandrine

Membres absents excusés :

- M. FERRY Régis a donné pouvoir de voter en son nom à M. CHRISMENT Stéphane
- Mme HANZO Stéphanie a donné pouvoir de voter en son nom à Mme PHILIPPE Véronique
- Mme MATHIEU Nathalie

Conformément à l'article L2121.15, Mme GRANDJEAN Marcelle a été nommée secrétaire de séance. Le procès-verbal de la réunion du 14 Novembre est adopté à l'unanimité.

Mme Le Maire demande si un point à l'ordre du jour peut être ajouté, il s'agit de Transfert d'une partie de la route départementale 48 dans la voirie communale d'Aydoilles, l'ordre du jour modifié de la présente réunion est adopté à l'unanimité.

RAPPORT DES DÉCISIONS PRISES PAR DÉLÉGATION ACCORDÉE AU MAIRE DROIT DE PRÉEMPTION URBAIN :

Madame le Maire fait part des déclarations d'intention d'aliéner (DIA) reçues en Mairie, pour lesquelles elle a décidé de renoncer à exercer le droit de préemption :

- DIA reçue le 30/11/2016: habitation, au 12 chemin de la Haye, n° cadastre ZB 248

64/2016 AFFOUAGES LIVRES : CAMPAGNE 2016/2017

Vu le code forestier et en particulier les articles L.243-1 à 3 ;

Vu le code de l'environnement et en particulier les articles L.362-1 et suivants ;

Considérant le document d'aménagement en vigueur pour la forêt communale et son programme de coupes ;

Considérant le tableau d'état d'assiette des coupes proposé par l'ONF ;

Considérant l'avis de la commission des bois formulé lors de sa réunion du 18/10/2016 ;

Considérant la délibération sur l'assiette, la dévolution et la destination des coupes de l'exercice 2016/2017 en date du 14/11/2016.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- arrête le rôle d'affouage joint à la présente délibération ;
- fixe le volume maximal estimé des portions à 30 stères ;
- autorise le Maire à signer tout document afférent.

PROCES VERBAL DE SEANCE DU 05 DECEMBRE 2016

65/2016 AFFOUAGES SUR PIED : CAMPAGNE 2016/2017

Vu le code forestier et en particulier les articles L.243-1 à 3 ;

Vu le code de l'environnement et en particulier les articles L.362-1 et suivants ;

Considérant le document d'aménagement en vigueur pour la forêt communale et son programme de coupes ;

Considérant le tableau d'état d'assiette des coupes proposé par l'ONF ;

Considérant l'avis de la commission des bois formulé lors de sa réunion du 18/10/2016 ;

Considérant la délibération sur l'assiette, la dévolution et la destination des coupes de l'exercice 2016/2017 en date du 14/11/2016.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

-arrête le rôle d'affouage joint à la présente délibération ;

-désigne comme garants :

- Monsieur PERRIN Jacques
- Monsieur GUILLEUX Paul
- Monsieur LAMOISE Olivier

-fixe le volume maximal estimé des portions à 40 stères ;

-autorise le Maire à signer tout document afférent.

66/2016 CONTRAT DE PRET POUR ASSURER LE FINANCEMENT DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BATIMENT ACCUEILLANT UN RESTAURANT SCOLAIRE, UN ACCUEIL DE LOISIRS PERISCOLAIRE SANS HEBERGEMENT ET DEUX CELLULES COMMERCIALES

Madame le Maire donne lecture au Conseil Municipal des différentes propositions de financement reçues pour un montant de 500 000,00 € pour les travaux de construction du nouveau bâtiment.

Madame le Maire propose de contracter auprès du Crédit Mutuel un prêt de 500 000,00€ (cinq cent mille euros) aux conditions suivantes :

-durée : 240 mois soit 20 ans,

-taux fixe à 1,35 %,

-périodicité du remboursement : trimestrielle

-le remboursement s'effectuera par amortissements constants.

Le Maire s'engage, pendant toute la durée du prêt à créer et à mettre en recouvrement, en cas de besoin, les recettes nécessaires pour assurer le paiement des remboursements découlant du présent prêt.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

-autorise le Maire à signer le contrat à intervenir sur les bases précitées et aux conditions générales du contrat de prêt.

67/2016 MODIFICATION DU TEMPS DE TRAVAIL DU POSTE D'AJOINT
D'ANIMATION DE 2EME CLASSE (de 28h à 35h)

Madame le Maire explique qu'il existe un poste permanent d'adjoint d'animation de 2^{ème} classe à 28h non pourvu à ce jour. L'organisation des services périscolaires (restaurant scolaire, accueil périscolaire et hors périscolaire et des nouvelles activités périscolaires) devient de plus en plus complexe car le nombre d'enfant les fréquentant est croissant, il conviendrait donc d'augmenter le nombre d'heures de ce poste permanent non pourvu à ce jour. Elle propose que le poste passe de 28h à 35 h de service hebdomadaire annualisé à compter du 01/01/2017.

Après discussion, le conseil municipal, à l'unanimité :

- ACCEPTE de passer le poste d'adjoint d'animation de 2^{ème} classe à 35 h de service hebdomadaire annualisé
- DONNE tous pouvoirs au Maire
- DIT que les crédits seront inscrits au chapitre 012 du budget primitif 2017

68/2016 AVIS SUR LES DEMANDES D'ADHESION CONCERNANT LE
SYNDICAT MIXTE DEPARTEMENTAL D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF
DANS LE DEPARTEMENT DES VOSGES.

Madame le Maire fait part aux membres du Conseil Municipal du courrier de Monsieur le Président du Syndicat Mixte Départemental d'Assainissement Non Collectif, invitant le Conseil Municipal à se prononcer sur les demandes d'adhésion de :

- la Communauté de Communes de la Région de Rambervillers
- et de la commune de Urville

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, accepte les adhésions précitées

69/2016 AVIS SUR LA DEMANDE DE LA SOCIETE AGRIWATT SAS
CONCERNANT LA MODIFICATION DE L'UNITE DE METHANISATION
INSTALLÉE A AYDOILLES 14 ROUTE DE VAUDEVILLE SUR LE SITE
D'ELEVAGE DE BOVINS DU GAEC D'AYDOILLES

Madame le Maire informe le Conseil Municipal de la demande de la société AGRIWATT SAS sollicitant la modification de l'unité de méthanisation installée à Aydoilles 14 route de Vaudéville sur le site d'élevage de bovins du GAEC d'Aydoilles.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- Émet un avis favorable à leur requête.

70/2016 TRANSFERT D'UNE PARTIE DE LA ROUTE DEPARTEMENTALE 48
DANS LA VOIRIE COMMUNALE D'AYDOILLES

Madame le Maire donne lecture d'un courrier du Conseil Départementale des Vosges du 29 novembre 2016 indiquant que la Préfecture leur a signalé une erreur sur le terme

PROCES VERBAL DE SEANCE DU 05 DECEMBRE 2016

« déclassement » dans la délibération 56/2016 concernant le déclassement d'une partie de la RD 48 et le transfert dans la voirie communale d'Aydoilles, qui a été prise le 03 octobre 2016. Afin de pouvoir instruire ce dossier, ils nous demandent de rapporter cette délibération 56/2016 du 03/10/2016 et nous proposent d'en prendre une nouvelle avec le terme « transfert » qui est plus approprié.

Le Conseil Départemental des Vosges explique qu'afin de fluidifier la gestion du patrimoine immobilier et favoriser sa rationalisation, le code général de la propriété des personnes physiques autorise, sous certaines conditions et par dérogation au principe, d'aliénabilité, les cessions amiables et les échanges d'immeubles du domaine public entre personnes publiques, sans déclassement préalable.

En effet, l'article L 3112-1 du CG3P prévoit cette possibilité sous réserve que les biens concernés soient destinés à l'exercice des compétences de la personne publique qui les acquiert et qu'ils soient conservés dans son domaine public.

Dans la cadre de la mise en œuvre de cette disposition, le Département propose donc à la commune de lui transférer la RD 48 du PR17 + 630 au PR 16 +840 m pour une longueur de 816 ml, pour l'inclure dans son domaine public.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité :

-RAPPORTE la délibération 56/2016 du 03 octobre 2016

-DONNE SON ACCORD au Conseil Départemental pour le transfert d'une partie de la RD 48 afin de l'intégrer dans la voirie communale d'Aydoilles sous réserves de corriger l'écoulement des eaux pluviales aux entrées des propriétés riveraines suites aux derniers travaux de réfection de la chaussée.

QUESTIONS ET INFORMATIONS DIVERSES

1) Question de M. Hermann au sujet des indemnités de Maire qui sont fixées au taux maximum depuis le 1^{er} janvier 2016. Mme le Maire confirme que ces indemnités sont bien versées au taux maximum et que seul le Maire peut demander à les réduire.

2) Création d'un groupe de travail, conduit par Régis Ferry et qui sera chargé de réfléchir à la sécurisation de la portion de la RD 420 traversant la commune. Composition : Stéphane Martin, Jean-Paul Vinel, Jean-Louis Orban, Alain Hermann et Christine Souvay.

3) Certains miroirs vont être remplacés dont celui du carrefour de la Rue du Haut de la Croix qui est trop petit.

4) Le défilé de Saint Nicolas s'est très bien déroulé à Aydoilles dimanche dernier ainsi que la veille à Épinal.

ORDRE DU JOUR - SEANCE DU 05 DECEMBRE 2016

N° de délibération	Objet	Domaine	Code matière
64/2016	Affouages livrés : campagne 2016/2017	Domaine de compétences par thèmes	8.8.4
65/2016	Affouages sur pied : campagne 2016/2017	Domaine de compétences par thèmes	8.8.4
66/2016	Contrat de prêt pour assurer le financement des travaux de construction d'un bâtiment accueillant un restaurant scolaire, un accueil périscolaire sans hébergement et deux cellules commerciales	Finances publiques	7.3.1
67/2016	Modification du temps de travail du poste d'adjoint d'animation de 2ème classe (de 28h à 35h)	Fonction publique	4.1
68/2016	Avis sur les demandes d'adhésion concernant le Syndicat Mixte Départemental d'Assainissement Non Collectif dans le département des Vosges	Autres domaines de compétences	9.1.3
69/2016	Avis sur la demande de la société AGRIWATT SAS concernant la modification de l'unité de méthanisation installée à Aydoilles, 14 route de Vaudéville, sur le site d'élevage de bovins du Gaec d' Aydoilles	Domaine de compétences par thèmes	8.8
70/2016	Transfert d'une partie de la route départementale 48 dans la voirie communale d'Aydoilles	Domaine et patrimoine	3.4
Questions et informations diverses			

PROCES VERBAL DE SEANCE DU 05 DECEMBRE 2016

MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL - SIGNATURES DES MEMBRES AYANT
PRIS PART AU VOTE

C.SOUVAY, Maire	J-P VINEL, 1 ^{ère} Adjoint	R. FERRY, 2 ^{ème} Adjoint est représenté par S. CHRISMENT	S.CHRISMENT, 3 ^{ème} Adjoint
V. PHILIPPE, 4 ^{ème} Adjointe	M. GRANDJEAN	N. MATHIEU Absent	P-A VAIREL
S. MARTIN	G.FESCIA	D.MANGIN	S. HANZO est représentée par V. PHILIPPE
A.HERMANN	J.L. ORBAN	S. HEMARD	

